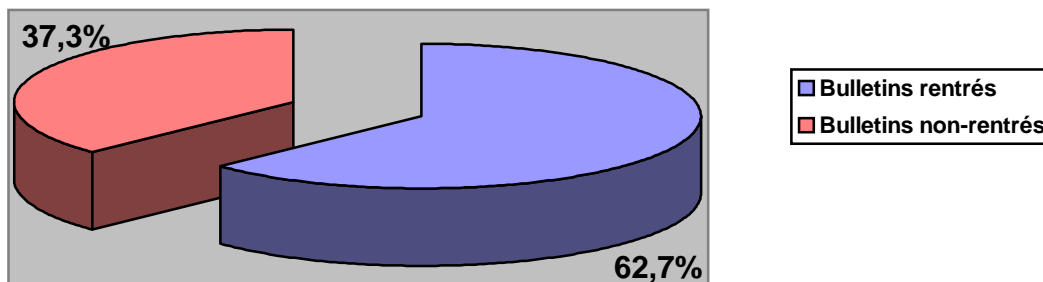


## Résultats du sondage d'opinion sur la fusion des communes

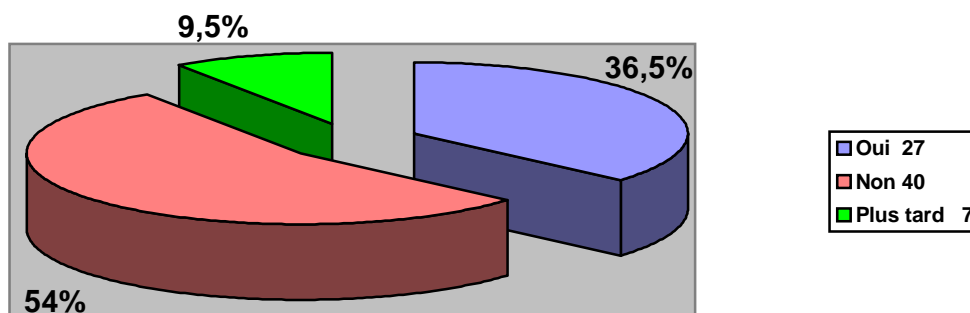
Commune de Sévaz

Bulletins envoyés 118      Bulletins rentrés 74  
 Taux de participation : 62,7 %      Bulletins non-rentrés 44



Pensez-vous que notre commune doit entreprendre un projet de fusion ?

Oui 27      Non 40      Plus tard 7



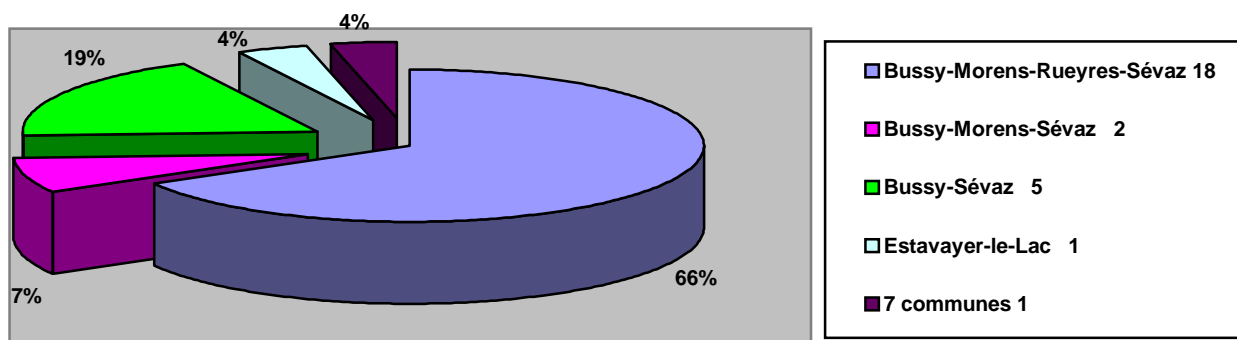
La fusion doit se faire :

A 4 communes : Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés - Sévaz 18

A 3 communes : les communes de Bussy - Morens - Sévaz 2

A 2 communes : les communes de Bussy - Sévaz 5

Autre proposition : Estavayer-le-Lac 1      7 communes 1



## Sondage d'opinion sur la fusion des communes de Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés - Sévaz

Les Conseils communaux se sont rencontrés à Bussy, le 2 septembre 2003 pour prendre connaissance des résultats. Ils ne se sont pas contentés d'enregistrer les « oui » et les « non », ils ont aussi analysé les taux de participation.

### Résultats :

	Bussy	Morens	Rueyres	Sévaz
Questionnaires envoyés	189	97	185	118
Questionnaires retournés	76	41	73	74
Taux de participation	40,2%	42,3%	39,5%	62,7%
Oui au projet d'étude	43	32	41	27
Non au projet d'étude	24	7	27	40
Plus tard	9	2	5	7
<u>Projets de fusion :</u>				
4 communes	27	28	33	18
7 communes			6	1
Bussy-Morens-Sévaz	4	2		2
Bussy-Morens-Rueyres	1	1		
Bussy-Sévaz	10			5
Morens-Rueyres-Sévaz		1		
Rueyres-Montbrelloz			2	
Sévaz-Estavayer-le-Lac				1
Divers	1			

### Décision :

Les Conseils communaux vous ont promis de prendre une décision en fonction de vos réponses et en fonction de votre participation. A la lumière de ces éléments, **ils ont décidé de renoncer à relancer une étude en vue d'une fusion.** Cette décision est motivée par l'analyse suivante :

1. Seule la commune de Morens répond massivement par l'affirmative. Mais la participation n'est pas très élevée.
2. Bussy et Rueyres-les-Prés présentent une double similitude, par les réponses et par la participation. Le « oui » n'est de loin pas massif et la participation est peu significative.
3. C'est à Sévaz que le taux de participation est le plus haut, mais c'est le « non » qui l'emporte.
4. Les Conseils communaux jugent qu'il serait malhonnête de ne pas tenir compte de vos avis, que cela ne pourrait que nous amener à un nouvel échec.
5. Nos communes, pour l'instant, vivent bien leur autonomie, par une gestion à la fois prudente et dynamique. Dès lors le renforcement des collaborations nous paraît plus pertinent qu'une fusion aléatoire.

### **Conclusion :**

Le sondage n'était pas un moyen de vous forcer la main, mais vous l'avez bien compris, la seule manière pour vos autorités de partager avec vous tous les citoyens la responsabilité d'entrer en matière pour obtenir le subside de fusion (Fr. 400.- par habitant) ou pour y renoncer. Vos réponses sont assez nettes pour que nous y renoncions sans arrière-pensée.

Nous remercions tous ceux qui ont pris la peine de répondre et, grâce à eux, nous avons pu prendre une décision en bonne connaissance de cause.

Recevez nos cordiales salutations.

Les Conseils communaux de  
Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés - Sévaz

## Divers

Suite à la démission de Mme Marianne Dubey, M. Fernand Losey, 1<sup>er</sup> des viennent-ensuite n'étant pas intéressé par le poste, le Conseil communal a contacté Mme Marianne Grandgirard, 2<sup>e</sup> des viennent-ensuite.

Mme Grandgirard ayant accepté la fonction, le Conseil communal l'a proclamée élue lors de sa séance du 20 août dernier. Elle a été assermentée mercredi 27 août 2003.

Le Conseil communal remercie Mme Marianne Dubey pour le dévouement et les services rendus au cours de ces 6 années passées au sein de l'Exécutif communal.

### Répartition des dicastères

Commune de Sévaz

[www.sevaz.ch](http://www.sevaz.ch)

Aebischer Pascal	Syndic	Administration générale - Finances
Marmy Pierre	Vice-syndic	Feu - Police - PC - Forêt Columbarium
Grandgirard Marianne	Conseillère	Ecoles - Bâtiments Affaires sociales
Dubey Eric	Conseiller	Routes - Environnement - Constructions - Aménagement du territoire
Pauchard J.-François	Conseiller	Eau - Epuration Sports/Loisirs

Avec les cordiales salutations du Conseil communal.